

SOMMAIRE FORMATIONS CSE

Comité Social et économique

Élections | Gestion CSE

Entretenir le dialogue social dans votre entreprise

Quatre ans après l'instauration du comité social et économique, unique instance de représentation du personnel, l'heure est venue pour les entreprises d'organiser les prochaines élections professionnelles.

Le Pôle juridique et social du Mouvement des entreprises de France Ile-et-Vilaine vous propose, dans le cadre de cette thématique « **Comité social et économique** », 3 sessions de formation.

Organiser vos élections professionnelles

- Mardi 1 février 2022

Gérer le CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés (2 dates au choix)

- Mardi 22 mars 2022
- Mercredi 30 mars 2022

Gérer le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés (2 dates au choix)

- Mardi 17 mai 2022
- Mercredi 25 mai 2022

Ces formations, c'est également l'occasion d'un lieu de partage d'expériences enrichissantes entre les participants !

N'hésitez plus, inscrivez-vous dès la prochaine session !

FORMATIONS CSE

Élections | Gestion CSE

Entretenir le dialogue social dans votre entreprise

Objectifs

Objectifs généraux

Organiser vos élections professionnelles

- Se préparer aux modalités d'engagement des élections professionnelles
- Négocier le protocole d'accord préélectoral
- Organiser et sécuriser le déroulement des élections

Gérer le CSE

- Connaître les différentes attributions dévolues au CSE en fonction de la taille de son entreprise
- Assurer la gestion courante du CSE
- Gérer les crédits d'heures des représentants du personnel
- Être réactif sur les domaines nécessitant l'information et la consultation du CSE

Compétences visées

Acquérir les points clés pour permettre l'organisation des élections du CSE et assurer par la suite le bon fonctionnement de celui-ci, en concordance avec le développement et les décisions de l'entreprise.

Public et pré-requis

- **Profil du stagiaire** : toute personne en charge partiellement ou totalement d'un service ressources humaines ou juridique
- **Prérequis** : aucun

Formateurs

- Pia Le Minoux, Responsable Pôle Juridique et Social du Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, Master 2 Droit et pratiques des relations du travail
- Delphine Blanche, Juriste en Droit Social, Master 1 Droit Social

CATALOGUE FORMATIONS JURIDIQUE & SOCIAL

PROGRAMME

FORMATION

Organiser vos élections professionnelles

1 journée 2 dates au choix

Jeudi **27 janvier** 2022 ou

Mardi **1 février** 2022

08.45 ACCUEIL

09.00 INTRODUCTION

09.15 SE PREPARER A L'ENGAGEMENT DES ÉLECTIONS

- Les enjeux des élections
- Les institutions élues
- Le périmètre des élections
- Le déclenchement des élections

12.30 DÉJEUNER

14.00 LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ÉLECTIONS

- Elaboration du calendrier préélectoral
- Informer le personnel
- Négocier le protocole d'accord préélectoral
- L'établissement des listes
- Déroulement des élections
- Attribution des sièges
- Focus : la mesure de l'audience

16.30 CONCLUSION

17.00 FIN

CATALOGUE FORMATIONS JURIDIQUE & SOCIAL

PROGRAMME FORMATION

Gérer le CSE pour les entreprises de plus de 50 salariés

1 journée 2 dates au choix

Mardi **22 mars** 2022 ou

Mercredi **30 mars** 2022

08.45 ACCUEIL

09.00 INTRODUCTION

09.15 LES MOYENS ATTRIBUÉS AU CSE

- Réunions CSE
- Les moyens de fonctionnement
- Le recours à un expert
- Le crédit d'heures
- Les déplacements
- L'obligation de secret et discrétion

12.30 DÉJEUNER

14.00 LA GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

15.30 L'INFORMATION – CONSULTATION

- Consultations récurrentes
- Consultations ponctuelles

16.30 CONCLUSION

17.00 FIN

PROGRAMME FORMATION

Gérer le CSE pour les entreprises de moins de 50 salariés

1 demi-journée 2 dates au choix

Mardi 17 mai 2022 ou

Mercredi 25 mai 2022

08.45 ACCUEIL

09.00 INTRODUCTION

09.15 LES MOYENS ATTRIBUÉS AU CSE

- Le crédit d'heures
- Les formations
- La protection du salarié représentant du personnel
- Réunions

10.30 DÉJEUNER

- Mission générale en matière de santé et sécurité
- Recueillir les réclamations des salariés
- Droit d'alerte
- Réalisation d'enquêtes

11.30 APPRÉHENDER LA MODULATION DES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

12.00 CONCLUSION

12.30 FIN

MODALITÉS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION – FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 09028 35 auprès du préfet de la région de Bretagne.

CONVENTION DE FORMATION

Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.




ATTESTATION DE STAGE / DE FORMATION

L'attestation de stage est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture. L'attestation de formation est transmise au participant.

ANNULATION – ABANDON

Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 8 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, le Mouvement des entreprises Ille-et-Vilaine facturera un débit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.

COÛTS

	Entreprise adhérente	Entreprise non-adhérente
 Elections CSE  Gestion CSE entreprises + de 50	450 € net de taxe / 1 jour / participant Ce coût intègre les supports de formation.	550 € net de taxe / 1 jour / participant Ce coût intègre les supports de formation.
 Gestion CSE entreprises - de 50	250 € net de taxe / demi-journée / participant Ce coût intègre les supports de formation.	300 € net de taxe / demi-journée / participant Ce coût intègre les supports de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Partage d'expériences ou de pratiques tirées du quotidien des participants et complété par l'apport pratique et théorique du formateur. Les présentations sous format PDF seront envoyées par mail aux participants après la formation. Les intervenants possèdent l'expérience de l'entreprise, un savoir-faire pédagogique et une expertise du sujet traité.

HORAIRES ET LIEU

**Elections CSE / Gestion CSE
+ de 50 salariés : 1 journée**
De 8h45 à 17h00
2 Allée du Bâtiment, RENNES

**Gestion CSE – de 50 salariés : ½ journée
de 8h45 à 12h30**
2 Allée du Bâtiment, RENNES

INSCRIPTIONS

Compléter un formulaire d'inscription par personne et par formation.

A retourner à : Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, 2 allée du Bâtiment, BP 71657, 35016, Rennes Cédex
Ou par mail à lydie.gautier@ue35.fr

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION FORMATION

Thème Date 2022

ENTREPRISE

Raison sociale

Adresse

.....

.....

.....

CP

Ville

Siret

APE Téléphone

Responsable formation

NOM

Prénom

Fonction

Tél. direct

Courriel direct

Participant à la formation

NOM

Prénom

Fonction

Tél. direct

Mobile

Courriel direct

MODALITES FINANCIERES

COÛT DE LA FORMATION | Support et déjeuner inclus | Net de taxe | Règlement à réception de la facture.

1 JOUR 450 € | PARTICIPANT | ADHÉRENT

550 € | PARTICIPANT | NON ADHÉRENT

1/2 JOURNEE 250 € | PARTICIPANT | ADHÉRENT

300 € | PARTICIPANT | NON ADHÉRENT

Ci-joint un chèque n° sur à l'ordre UE35

Par virement IBAN FR76 1558 9351 1300 3606 6124 146 – BIC : CMB RFR 2 BARK.

Envoyer la facture en exemplaires à l'adresse suivante

Nom

N° et rue

Code postal Ville

Fait à

Le

Nom du signataire

Fonction

Signature

Cachet commercial

Convention de formation : Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.

Attestation de suivi de stage : Elle vous est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture.

Annulation et abandon : Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 8 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, le Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine facturera un dédit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.